



Cette formation est éligible au CPF
Fiche RNCP : 39931



DESJEPS

DIRECTION DE STRUCTURE

Asnières-sur-Seine (92)

Présentation

Le Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport est un diplôme professionnel de niveau 6.

Il est délivré par le Ministère des Sports, de la jeunesse et de la vie associative.

Il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles.

Son objectif est de former des directeurs de structure et de projets.

Pour aller plus loin, consulter le référentiel du diplôme : [Légifrance - Publications officielles - JORF n°0286 du 4/12/2024](#)

Public concerné

Salariés, demandeurs d'emploi, jeunes en contrat d'apprentissage répondant au pré-requis.

Prérequis

- › Soit être titulaire du diplôme d'Etat relatif aux fonctions d'animation (DEFA) ou de diplômes reconnus équivalents,
- › Soit être titulaire du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) spécialité « animation socioéducative ou culturelle »,
- › Soit être titulaire d'un diplôme de niveau 5 dans le champ de l'animation,
- › Soit être titulaire d'un diplôme de niveau 6,
OU
- › Justifier de 36 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 2400 heures minimum,
- › Pour les candidats de nationalité française de moins de 25 ans vous devez fournir l'attestation de recensement et le certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense.

Durée

- › **756 heures** de formation théorique.
- › **2002 heures** en situation pratique.

Dates de formations

- › Du **2 mars 2026 au 17 décembre 2027**.

Lieu

Centre national de formation ifac
53 rue du RP C. Gilbert, 92600 Asnières-sur-Seine

Dates limites d'inscription

Merci de télécharger, compléter et nous adresser votre dossier d'inscription complet avant le **14 février 2026**.

Les convocations aux épreuves de sélection ne se feront que sous condition de complétude de ce dernier.

Tarifs

Frais d'inscription	35 €
Coût de formation parcours complet hors apprentissage	9 850 €
Coût de formation parcours complet apprentissage	Gratuit pour les apprentis ; application du coût contrat défini par France Compétence ou le CNFPT pour les employeurs.
Coût de formation par blocs	› BC1 : 3 400 € › BC2 : 2 700 € › BC3 : 2 500 € › BC4 : 1 900 €

Modalités de financement : consulter notre site internet ou nous contacter pour un devis personnalisé.

CONTACT



Sabine CANOVAS
01 46 88 10 42
sabine.canovas@dso.ifac.asso.fr



ifac-formation.fr

Formation, animation, conseil - Association à but non lucratif
à vocation éducative, sociale et territoriale.

Dates d'informations collectives

En présentiel à Asnières-sur-Seine à 10h :

8 janvier 2026

12 février 2026

Sélections

Les sélections sont mises en place conformément au décret n°2022-1426 du 10 novembre 2022 et de l'arrêté du 9 février 2023 du code du sport.

1- Un dossier de présentation du parcours professionnel d'une dizaine de pages minimums décrivant les activités professionnelles et bénévoles du candidat dans le domaine de l'animation en précisant les compétences mises en œuvre comme coordinateur d'équipe, de projet et de gestion.

2- Epreuve écrite de 3 heures : Synthèse et analyse d'un dossier. Une note inférieure à 8/20 est éliminatoire.

3 - Epreuve orale (45 minutes) : entretien de motivation. Il s'appuiera sur l'expérience du candidat.

Dates des épreuves écrites et orales :
12 janvier, 2 et 19 février 2026.

Objectifs

Le DESJEPS permet d'exercer la fonction de directeur de structure et de projet. Son titulaire conçoit et dirige la mise en œuvre de projet de développement d'une structure. Il impulse des dynamiques participatives et mobilise les ressources internes et externes. Il assure la gestion administrative, financière et humaine de la structure. Il définit et promeut les orientations stratégiques de la structure en lien avec la gouvernance de cette dernière.

Contenu de la formation

Le diplôme est obtenu par capitalisation de quatre blocs de compétences. Un positionnement est organisé permettant de construire un parcours individualisé de formation :

- » **Bloc 1 :** Construire, avec les instances de gouvernance, la stratégie de développement d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.
- » **Bloc 2 :** Concevoir et diriger un projet de développement d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.

- » **Bloc 3 :** Manager l'équipe et gérer les ressources humaines et la démarche « qualité, sécurité, santé au travail et environnement » d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive
- » **Bloc 4 :** Assurer la gestion financière, matérielle et administrative d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

Méthodes mobilisées

- » Apports théoriques
- » Exercices d'application à partir de cas concrets
- » Travail en groupe
- » Conseil individualisé
- » Mise en situation professionnelle

Modalités d'évaluation

Situation d'évaluation certificative - Annexe 2 de l'arrêté du 9 novembre 2024 :

- » **Bloc 1 :** Production d'un document écrit ; entretien avec les jurys.
- » **Bloc 2 :** Production d'un document écrit ; entretien avec les jurys.
- » **Bloc 3 :** Production d'un document écrit ; entretien avec les jurys.
- » **Bloc 4 :** Production d'un document écrit ; entretien avec les jurys.

Alternances, stage pratique

La formation se déroule en alternance : deux fois trois jours par mois en centre de formation et le reste en situation pratique notamment pendant les vacances scolaires et mercredis.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

Notre centre de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres situations de handicap, merci de bien vouloir vous mettre en relation avec notre référent.

Mail : referent.handicapfpc@dso.ifac.asso.fr

